

## CONCENTRÉ NETTOYANT DÉGRAISSANT MULTI-USAGES À FONCTION DÉSINFECTANTE



Production biologique, distributeurs automatiques, matériel réfrigérant alimentaire, tables et mobilier en restauration, hamman/sauna, vestiaires

- ✓ Contient des huiles essentielles
- ✓ Facilement rinçable à l'eau
- ✓ Non inflammable
- ✓ Sécurisant, manipulation facile
- ✓ Multi-supports, multisurfaces
- ✓ Utilisable en agroalimentaire 



### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : liquide

MASSE VOLUMIQUE : 1022 g/l +/- 20 g/l

RÉACTION CHIMIQUE : acide faible

pH pur : 2.2 environ

ODEUR : senteur verte

COULEUR : sans colorant

BIODÉGRADABILITÉ : facilement biodégradable

TENSION SUPERFICIELLE À 1% : 35 Dyne /cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau. Polyvalent, multi-surfaces.

Par sa basse tension superficielle, exerce une action nettoyante dégraissante désinfectante simultanée efficace aux dilutions préconisées.

Solubilise les salissures, dépôts d'origines mixtes organiques, minéraux, biofilms de microorganismes bactériens.

**PAR SON POUVOIR DÉSINCRUSTANT ET PÉNÉTRANT**, est particulièrement actif sur les dépôts présents sur les surfaces microporeuses.

Redonne aux supports et surfaces, leur aspect initial.

Inoxydables, aluminium	Verre	Carrelages muraux	Sols carrelés
Chromes	Faïences	Plastiques usuels	Sols thermoplastiques

Par la présence d'huiles essentielles végétales, apporte aux endroits d'application, une odeur fraîche et agréable dans les locaux.

D'application facile pour les utilisateurs, apporte avec une solution compatible avec l'environnement.

Apporte simultanément une capacité désinfectante.  
▶ Bactéricide : EN 1276 à 2,5% en 5 min

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

**Concentré** : s'utilise toujours dilué dans l'eau / 20 ml de produit + 730 ml d'eau constitue un flacon spray de 750 ml de produit prêt à l'emploi.

- ▶ Nettoyage et désinfection : diluer à raison de 1 partie de produit pour 38 à 40 parties d'eau ( Soit 2,5 % )
- ▶ Nettoyage d'entretien quotidien : Diluer à raison de 1 partie de produit pour 300 parties d'eau ( Soit 0,3 % )

Application directement sur les surfaces à nettoyer à l'aide d'une éponge, brosse ou flacon spray.

Laisser agir 5 minutes pour une action de désinfection. Activer si nécessaire avec une brosse ou une éponge dans le cas de dépôts épais ou anciens.



**Pulvériser**



**Laisser agir 5 minutes**



**Rincer avec une éponge humide ou laisser sécher avant utilisation**

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une association d'extraits végétaux, d'agents surfactifs d'origine végétale, sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable.

SANS phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans solvants ni émetteurs de COV.

Selon les critères écologiques de l'ECOLABEL EUROPEEN DECISION (UE) 2017/1217

- Les éléments de composition sont en conformité avec la base de données sur les ingrédients DIDList 2016
- Le produit satisfait à la dose de 2,5 % à la VCD chronique (volume critique de dilution) des produits « ecolabelisables ».

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par arrêté du 19/12/2013) relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



Produits de nettoyage et de désinfection pour les bâtiments et les installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole, visés au titre II, chapitre 3, point 3.3 (JORF du 15 janvier 2010) - règlements (CE) n° 834/2007 ET 889/2008.

## RECOMMANDATIONS



### ATTENTION

- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau/...  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Extrait conditions de vente** : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ecs produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

## UTILISATION RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS

Nom	CAS	%	TP
ACIDE LACTIQUE	79-33-4	100 g/kg	02
ALCOOL ETHYLIQUE	64-17-5	48,5 g/kg	02

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques.

Conservé hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Informations générales :

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées. Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié. UFI : 9WM0-00D0-400P-N1R6